

## Communiqué de presse

Vendredi 27 avril 2012

# Des organisations de protection de l'environnement s'opposent à l'énergie hydraulique

## L'initiative annoncée sur la protection des eaux menace la réorientation de la politique énergétique

Des représentants d'organisations de protection de l'environnement ont annoncé aujourd'hui dans les médias une nouvelle initiative populaire pour une meilleure protection des eaux. Ce faisant, ils remettent en question volet important de la nouvelle politique énergétique, avant même que l'Office fédéral de l'énergie ait présenté d'éventuels projets dans le domaine de l'énergie hydraulique. Cela montre une fois de plus l'attitude contradictoire et non constructive de ces organisations.

La semaine dernière, economiesuisse a critiqué la manière de procéder du Conseil fédéral et a demandé que le gouvernement soit plus réaliste. L'économie suisse est déterminée à apporter une contribution constructive à la révision de l'approvisionnement énergétique. Le 18 avril 2012, l'Agence de l'énergie pour l'économie a montré que, sur une base volontaire, les entreprises pouvaient réduire leur consommation d'électricité de 7 milliards de kilowattheures (TWh) d'ici à 2050. Afin que l'économie puisse apporter sa contribution, de bonnes conditions-cadre sont requises. Cela comprend des procédures d'autorisation simplifiées pour de nouvelles centrales hydrauliques, lesquelles sont indispensables à bref délai pour assurer la sécurité de l'approvisionnement.

En l'occurrence, il ne s'agit pas de développer l'énergie hydraulique sans égard pour la nature. Cependant, si l'on souhaite réorienter la politique énergétique, des compromis seront nécessaires du côté de la protection du paysage et des eaux. La politique de blocage des projets menée par les organisations de protection de l'environnement éloigne la Suisse encore davantage de son objectif et menace un approvisionnement électrique sûr, fiable, indépendant, concurrentiel et respectueux du climat.

Pour toutes questions :

Cristina Gaggini, directrice romande

Téléphone : 078 781 82 39

Courriel : [cristina.gaggini@economiesuisse.ch](mailto:cristina.gaggini@economiesuisse.ch)

Urs Näf, responsable suppléant Infrastructures, énergie et environnement

Téléphone : 076 330 25 56

Courriel : [urs.naef@economiesuisse.ch](mailto:urs.naef@economiesuisse.ch)